Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de les lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

mirova
Responsible Investing

MIROVA GLOBAL GREEN BOND FUND
est un compartiment de MIROVA FUNDS (la « SICAV »).

I/A (H-USD) ISIN LU1525463193 - I/D (H-USD) ISIN LU1525463276

Natixis Investment Managers International, filiale du Groupe BPCE, est la Société de gestion du Fonds.

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

L'objectif d'investissement durable du Compartiment consiste à investir dans des obligations qui génèrent des avantages environnementaux et/ou sociaux, à condition que cet investissement durable ne nuise pas de manière significative à l'un des objectifs durables tels que définis par la législation de l'UE et que les émetteurs sélectionnés suivent de bonnes pratiques de gouvernance. Il investira principalement dans des obligations émises dans le monde entier, notamment des obligations vertes, des obligations vertes et sociales et des obligations sociales, tout en tenant systématiquement compte des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), en vue de surperformer l'indice Bloomberg Barclays MSCI Global Green Bond Index (couvert en EUR) sur la durée minimale de placement recommandée de 3 ans. Il s'agit d'un indice multi-devises représentatif des obligations vertes de type « Investment Grade », basé sur une valorisation indépendante de MSCI et ses critères Obligations vertes, dont le volume d'émission en circulation est fixé à 250 millions d'USD minimum.

La politique d'investissement repose sur une gestion active, l'Indicateur de Référence est utilisé uniquement à titre de comparaison. En pratique, le portefeuille du Compartiment est susceptible d'inclure des composants de l'Indice de référence, mais le Gestionnaire Financier a toute latitude pour sélectionner les titres composant le portefeuille dans les limites de la politique d'investissement du Compartiment. Le gérant est donc libre de choisir les titres qui composent le portefeuille dans le respect de la stratégie de gestion et des contraintes d'investissement.

Sa politique d'investissement consiste à investir au moins 75 % de son actif net en obligations vertes, en obligations vertes et sociales, ainsi qu'en obligations sociales émises par des entreprises, des banques, des organismes supranationaux, des banques de développement, des agences, des régions et des États. L'objectif des obligations vertes est de financer des projets ayant un impact positif sur l'environnement, et celui des obligations sociales est d'utiliser leurs produits afin de lever des fonds pour des projets nouveaux et existants, socialement responsables et durables, qui apportent des avantages sociaux particulièrement importants. Ces obligations sont conformes aux Principes applicables aux obligations vertes et sociales (utilisation des produits de l'obligation pour des projets écologiques, processus d'évaluation et de sélection des projets écologiques, gestion des produits et reporting). Le Gestionnaire Financier a pour objectif de constituer un portefeuille diversifié de titres de créance sur la base de critères ESG et d'une analyse fondamentale de la qualité de crédit et de son évaluation. Il met également en œuvre une approche descendante et plus large sur les marchés de titres de taux en fonction des projections macroéconomiques de l'équipe d'investissement.

L'approche d'investissement socialement responsable (« ISR ») mise en œuvre combine principalement des approches thématiques ESG systématiques et des approches « Best-in-Universe », complétées par des approches par l'exclusion sectorielle et par les engagements. L'approche ESG du Gestionnaire Financier consiste à privilégier l'investissement dans les émetteurs contribuant à la réalisation des ODD de l'ONU et a donc défini des méthodologies d'analyse ESG exclusives adaptées à chaque catégorie d'émetteurs qui visent à évaluer les impacts sociaux et environnementaux de chaque société par rapport aux ODD de l'ONU. Cela consiste notamment à évaluer chaque société au regard des critères extra-financiers suivants : **critères environnementaux** (impacts environnementaux de la production d'énergie, conception environnementale et recyclage), **critères sociaux** (pratiques en matière de santé et de sécurité des employés, droits et conditions de travail au sein de la chaîne d'approvisionnement) et **critères de gouvernance** (cohérence de la gouvernance de l'entreprise avec une vision à long terme, équilibre de la distribution de valeur, éthique commerciale). Tous les titres sélectionnés auront été analysés et auront reçu une notation ESG par le Gestionnaire Financier. Cette approche ISR se traduit par une hausse de la notation par rapport à la notation moyenne de l'univers d'investissement après avoir éliminé au moins 20 % des titres les moins bien notés. L'analyse repose en grande partie sur des données qualitatives et quantitatives fournies par les sociétés elles-mêmes et dépend donc de la qualité de ces informations. Bien qu'en constante amélioration, les rapports ESG des sociétés restent très hétérogènes. Veuillez vous reporter à la section « Description de l'analyse extra-financière et prise en compte des critères ESG » du Prospectus pour plus d'informations sur les considérations ESG.

Le Compartiment peut investir jusqu'à 100 % de son actif net en obligations et autres titres de créance similaires émis dans le monde entier, y compris jusqu'à 20 % en titres de créance émis ou garantis par des émetteurs de pays émergents, jusqu'à 10 % en obligations convertibles et jusqu'à 10 % en obligations convertibles contingentes. Le Gestionnaire Financier s'appuie sur sa propre équipe et sa méthodologie pour évaluer le risque de crédit. En outre, ces titres doivent être principalement notés « Investment Grade » (notation minimum BBB- selon S&P ou équivalente). Le Compartiment peut également investir jusqu'à 10 % de son actif total en titres High Yield « titres à haut rendement » (notation minimum B+ selon S&P ou équivalente) et jusqu'à 10 % en titres non notés. Le niveau de risque de change ne peut pas dépasser 10 % de son actif net.

Le Compartiment peut utiliser des instruments dérivés à des fins de couverture et d'investissement.

La Catégorie d'actions couverte s'attache à couvrir la valeur liquidative contre les fluctuations de sa devise de référence par rapport à celle du Compartiment.

Les revenus perçus par le Compartiment sont réinvestis pour les Actions de Capitalisation et distribués pour les Actions de Distribution.

Les actionnaires peuvent procéder au rachat des Actions sur simple demande chaque jour ouvrable en France et au Luxembourg à 13 h 30.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

Risque plus faible — Risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	2	**3**	4	5	6	7

- Le Compartiment est classé sur l'échelle de l'indicateur synthétique de risque et de rendement. Ceci s'explique par son exposition aux marchés des titres de taux de l'environnement international.
- Les données historiques ne constituent pas forcément une indication fiable pour l'avenir.
- La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et est susceptible d'évoluer dans le temps. Il n'y a pas de garantie de capital ou de protection sur la valeur du Compartiment.
- La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Les risques suivants peuvent ne pas être intégralement pris en compte par l'indicateur de risque et de rendement :

- Risque de crédit : le risque de crédit résulte du risque de détérioration de la qualité d'un émetteur et/ou d'une émission, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur du titre. Il peut aussi résulter d'un défaut de remboursement à l'échéance de la part d'un émetteur présent en portefeuille.
- Le risque de liquidité représente la baisse de prix que l'OPCVM peut être amené à supporter pour vendre certains titres faisant l'objet d'une demande insuffisante sur le marché.
- Risque de contrepartie : le risque de contrepartie est le risque qui consiste à ce que la contrepartie avec laquelle l'OPCVM a conclu des transactions de gré à gré ne soit pas en mesure de faire face aux obligations qui sont les siennes vis-à-vis de l'OPCVM.

Les autres risques liés à l'investissement sont indiqués dans la section « Principaux risques » du Prospectus.

FRAIS DU FONDS

Frais ponctuels prélevés avant ou après votre investissement :	
Frais d'entrée	Néant
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et/ou que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Veuillez consulter votre conseiller financier ou votre distributeur pour obtenir le montant effectif de ces frais.	
Frais prélevés par le Fonds sur une année :	
Frais courants	0,61 %
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances :	
Commission de performance	Néant

Les frais que vous acquittez servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

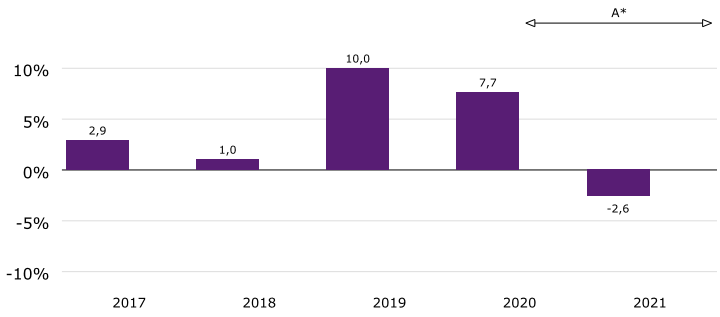
Concernant les frais courants, le chiffre communiqué se fonde sur les frais de l'exercice clos en décembre 2021. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

Les frais courants ne comprennent pas les éléments suivants :

- Commissions de performance.
- Les frais de transaction du portefeuille, excepté dans le cas de frais d'entrée/de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre organisme de placement collectif.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous reporter à la section « Frais et dépenses » du Prospectus, disponible sur www.im.natixis.com.

PERFORMANCES PASSÉES



I/A (H-USD) et I/D (H-USD)

A* : 20/07/2020 : Ajustement des contraintes d'investissement

B* : 15/04/2022, l'objectif est de surperformer l'Indice de Référence

- Le Compartiment a été créé en 2016.
- Les Catégories d'actions I/A (H-USD) et I/D (H-USD) ont été créées en 2016.
- Le graphique de performance présenté ne constitue pas une indication fiable des performances futures.
- La performance annuelle est calculée après déduction des frais prélevés par le Compartiment.
- Devise : Dollar américain (USD).

INFORMATIONS PRATIQUES

- Les actifs du Compartiment sont détenus auprès de CACEIS Bank, Luxembourg Branch. Les actifs et les passifs de chaque compartiment sont ségrégués ; dès lors, les droits des investisseurs et des créditeurs concernant un compartiment sont limités aux actifs du compartiment en question, sauf s'il existe une disposition autre dans les statuts de la SICAV.
- De plus amples informations sur le Compartiment, y compris le Prospectus actuel, les états financiers les plus récents, les derniers cours des actions du Compartiment, les autres catégories d'actions et les versions du présent document dans d'autres langues, sont disponibles gratuitement sur www.im.natixis.com ou au siège social de la Société de gestion.
- De plus amples informations relatives à la politique de rémunération sont disponibles sur www.im.natixis.com et des copies papier sont disponibles sans frais et sur demande.
- Fiscalité : Selon votre pays de résidence, cela peut avoir un impact sur votre investissement. Pour plus d'informations, veuillez contacter un conseiller.
- La responsabilité de Natixis Investment Managers International ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du Prospectus du Compartiment.